



## CCAVM

---

**De:** PRVULOVIC Delphine <Delphine.PRVULOVIC@grandest.fr>  
**Envoyé:** jeudi 12 juillet 2018 11:19  
**À:** PRVULOVIC Delphine  
**Objet:** Appel à projets - Service Civique en Milieu Rural  
**Pièces jointes:** Grand Est AAP\_Service Civique en Milieu rural 2018.pdf; Grand Est AAP\_Service Civique en Milieu rural 2018.doc; Mémo Web AAP SCMR.DOCX

Bonjour,

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Région Grand Est lancent l'appel à projets « **Soutien au service civique en milieu rural** ». Celui-ci est destiné aux associations bénéficiant d'un agrément de l'Agence du Service Civique et en capacité de développer des missions spécifiques aux territoires ruraux.

Le projet présenté doit permettre d'accueillir un minimum de 4 jeunes en missions de service civique dédiées aux territoires ruraux (à noter que les missions doivent être portées en binômes sur le territoire rural du Grand Est).

Sont éligibles les territoires hors aires urbaines de plus de 30 000 habitants. Les projets peuvent aussi s'appuyer sur les lycées agricoles. Six territoires ruraux sont privilégiés dans le cadre cet Appel à Projets. Les porteurs de projets sont invités à proposer des solutions innovantes pour permettre l'accueil de volontaires en Service civique sur ces territoires :

- Ardenne/Rives de Meuse (autour de Revin)
- Cœur du Bassin Houiller (autour de Farébersviller)
- Plaine sous Vosgienne (axe Rambervillers/Senones)
- Triangle Saint Dizier/Bar le Duc/Vitry le François
- L'Alsace Bossue
- La Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines

La Région Grand Est s'engage à financer les porteurs de projet retenu à hauteur de 1 000 € par jeune accueilli.

En plus du financement des indemnités classiques (Service civique, formation des volontaires et des tuteurs), l'Etat, via la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est, contribue à financer le surcoût des projets innovants et expérimentaux pour favoriser le regroupement et la mobilité des volontaires.

**Les candidatures sont à envoyer à [servicecivique@grandest.fr](mailto:servicecivique@grandest.fr) impérativement avant le 15 septembre 2018** (pour des missions commençant à partir du 31 octobre 2018).

**Pièces à joindre au dossier :** RIB (obligatoire) - Fiches de missions de service civique - Tout document jugé pertinent par le porteur

**Documents en pièces jointes :** Le dossier de candidature - Mémo sur la procédure

Retrouvez cet appel à projets sur le site de la Région : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/appel-a-projets-service-civique-en-milieu-rural>

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

### **Contacts :**

- **Thomas Scuderi - Chargé de mission**  
Direction de la Jeunesse et des lycées Région Grand Est - Site de Metz  
03 87 54 32 37 – [thomas.scuderi@grandest.fr](mailto:thomas.scuderi@grandest.fr)

- **Pôle Jeunesse, Education Populaire, Vie Associative**  
**Service civique (Benoit LEPAGE / Virginie LOEB)**  
**Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est**  
03.88.76.82.88/ 03 88 76 81 92 – [SERVICE-CIVIQUE-GRAND-EST@drjscs.gouv.fr](mailto:SERVICE-CIVIQUE-GRAND-EST@drjscs.gouv.fr)



Maison de la Région – 1 place Adrien Zeller  
BP 91006 – 67070 STRASBOURG Cedex

[www.alsacechampagneardennelorraine.eu](http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu)

[www.twitter.com/regiongrandest](https://www.twitter.com/regiongrandest)

[www.facebook.com/alsacechampagneardennelorraine.eu](https://www.facebook.com/alsacechampagneardennelorraine.eu)

[www.instagram.com/alsacechampagneardennelorraine](https://www.instagram.com/alsacechampagneardennelorraine)



# Soutien au Service Civique en milieu rural

## PRESENTATION ASSOCIATION

Nom

Adresse (obligatoirement située sur le Grand Est)

Code postal

Ville

Département ou territoire d'intervention

Présentation de l'association en quelques mots

Avez-vous déjà accueilli des jeunes en service civique ?

Oui

Non

Numéro d'agrément (à demander auprès de l'Agence du Service Civique) :

## REFERENT PROJET

Nom de la personne en charge des volontaires :

Qualité :

Téléphone :

E-mail :

Présentation de l'association et des objectifs :

## APPEL A PROJETS

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.

Par ce dispositif, la Région Grand Est, l'agence du service civique et l'Etat, décident de favoriser l'accueil de jeunes en service civique en milieu rural, avec un accompagnement pédagogique de qualité, afin de participer au désenclavement, à la dynamisation et à l'équilibre des territoires.

Par le développement de missions en service civique en milieu rural, les partenaires de ce dispositif entendent favoriser le lien social et intergénérationnel et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

Sont éligibles les territoires hors aires urbaines de plus de 30 000 habitants.

Six territoires ruraux sont privilégiés dans le cadre de cet Appel à Projets. Les porteurs de projets sont d'ailleurs invités à proposer des solutions innovantes pour permettre l'accueil de volontaires en Service civique sur ces territoires :

- Ardenne/Rives de Meuse (autour de Revin)
- Cœur du Bassin Houiller (autour de Farébersviller)
- Plaine sous Vosgienne (axe Rambervillers/Senones)
- Triangle Saint Dizier/Bar le Duc/Vitry le François
- L'Alsace Bossue
- La Vallée de Sainte-Marie-aux-Mines

Les projets présentés viseront différents objectifs dont :

- Lever les freins à la mobilité des jeunes
- Mettre en réseau les différents acteurs qui agissent en faveur de l'engagement (création de consortium locaux, de plateformes de l'engagement...)
- Améliorer la visibilité des missions déployées sur les 6 territoires identifiés
- Proposer des missions innovantes autour de l'accès au numérique et de l'intergénérationnel
- Proposer un accompagnement individualisé et renforcé aux jeunes les plus éloignés (décrocheurs scolaires, jeunes en situation de handicap...)

Le projet présenté doit permettre d'accueillir un minimum de 4 jeunes en mission de service civique dédiées aux territoires ruraux.

## LA STRUCTURE D'ACCUEIL DOIT :

- Proposer aux jeunes un accompagnement dans le cadre d'une mission continue de huit à neuf mois dans une même structure d'accueil déjà agréée par l'Agence du service civique,
- Favoriser l'accès à l'engagement des jeunes, en accompagnant prioritairement des jeunes en difficulté, présentant un bas niveau de qualification ou se trouvant en situation de décrochage scolaire,
- S'assurer de la non-substitution du service civique à un emploi, de l'acquisition d'une expérience préprofessionnelle cohérente avec son parcours global, de l'exécution de tâches en concordance avec les objectifs de la mission,
- Assurer un accompagnement individualisé des jeunes,
- S'appuyer sur les associations locales d'un territoire déterminé pour assurer un maillage territorial,
- Mettre à disposition les moyens logistiques nécessaires à la réalisation et au bon déroulement de la mission : déplacements, hébergement, restauration,
- Faire une offre de modules de formation,
- Mener, pendant la mission, un travail sur « l'après » mission de service civique afin de valoriser cette expérience dans une recherche d'emploi ou de formation.

## FINANCEMENT :

La Région Grand Est s'engage à financer les porteurs de projet retenu à hauteur de 1 000 € par jeune accueilli.

En plus du financement des indemnités classiques (Service civique, formation des volontaires et des tuteurs), l'Etat, via la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est, contribue à financer le surcout des projets innovants et expérimentaux pour favoriser le regroupement et la mobilité des volontaires.

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- RIB
- Fiches de missions de service civique
- Tout document jugé pertinent par le porteur

## LE PROJET

Titre du projet :

---

Nombre de volontaires que vous souhaitez accueillir (minimum 4) :

---

Missions de service civique proposées (objectifs précis pour chaque mission proposée) :

---

---

---

---

---

---

---

---

Les jeunes volontaires sont-ils déjà identifiés ?

Oui

Non

Mission	Territoire	Durée (Minimum 8 mois)	Date de début	Date de fin

Comment allez-vous assurer l'accompagnement individualisé des volontaires ?

Comment allez-vous assurer un maillage territorial ? Sur quelles associations locales allez-vous appuyer ?

**Comment envisagez-vous l'accueil des volontaires tout au long de la mission (conditions matérielles, hébergement, restauration, ...) ? Quelles solutions innovantes allez-vous mettre en place pour permettre l'accueil de volontaires sur un territoire donné ?**

**Quelles formations prévoyez-vous pour les volontaires ?**

**Comment facilitez-vous la mobilité des volontaires durant leur mission ?**

**Comment comptez-vous valoriser l'engagement des volontaires au cours de la mission ?**

**Quel travail mènerez-vous sur « l'après » mission de service civique ?**

**Avez-vous un projet concernant l'un des six territoires identifiés ?**

**Si oui, lequel ?**

**Concernant le projet, merci de préciser : les objectifs, moyens, partenariats locaux, budget de l'action, besoin de financements, modalités d'évaluation**

**Compléments d'information :**

**Les modalités détaillées de l'instruction ainsi que les engagements du bénéficiaire figurent dans le dossier de demande d'aide.**

**Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Région Grand Est un bilan quantitatif et qualitatif de chaque mission investie par un jeune, bilan qui mettra notamment en exergue le travail mené avec le jeune en mission sur « l'après » service civique.**

**Le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier de la Région dans tout support de communication.**

**Pour la Région, le versement de la subvention se fera, dès la délibération exécutoire après le vote de la Commission Permanente à réception de la copie du contrat de service civique.**

**En cas de financement pour un projet sur l'un des six territoires, le bénéficiaire s'engage à transmettre un bilan à la DRDJSCS du Grand Est, 6 mois après la fin de l'action.**

**Conformément aux dispositions encadrant le Service civique, le logo du Service civique devra figurer sur l'ensemble des outils de communication des organismes d'accueil.**

**BUDGET PREVISIONNEL DU \_\_\_\_\_ AU \_\_\_\_\_ :**

Le tableau ci-dessous est à compléter avec vos données. Il doit être impérativement renseigné et le budget doit être équilibré.

<b>DEPENSES – à préciser</b>	<b>MONTANT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Charges directes affectées à l'action</b>		<b>Ressources directes affectées à l'action</b>	
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services à préciser : ... ...			
Achats matières et fournitures / ... ...		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures ... ...		Etat : (précisez le(s) ministère(s) / dispositifs sollicité(s))	
<b>61 - Services extérieurs</b>			
Locations : ...			
Entretien et réparation : ...			
Assurance : ...		<b>Région Grand Est (Maximum 10 000€) :</b>	
Documentation : ...			
Divers : ... ...		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires : (à préciser) ....			
Publicité, publication : ...		Commune(s) - EPCI :	
Déplacements, missions : ...			
		Organismes sociaux (à détailler) :	
<b>64 - Dépenses de personnel **</b>		Fonds européens	
		ASP (emplois aidés)	
		Autres aides, dons ou subventions affectées	
<b>65 - Autres charges de gestion courante**</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Charges indirectes affectées à l'action		Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Autres			
<b>Total des dépenses*</b>		<b>Total des recettes*</b>	
<b>86 - Emplois des contributions** volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature**</b>	
Secours en nature**		Bénévolat**	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations**		Prestations en nature**	
Personnel bénévole**		Dons en nature**	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(\*) Montant total subventionnable pris en compte dans le calcul de la subvention

(\*\*) Sommes déduites ou non prises en compte dans le calcul du montant subventionnable